



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Oenologie

Question écrite n° 37271

Texte de la question

M Régis Barailla appelle l'attention de M le ministre de l'agriculture sur la décision du conseil d'administration de l'institut technique du vin, de fermer le centre technique expérimental de viticulture et d'oenologie (Cetex) de Narbonne, dès le 15 février, suite à la diminution de dotation financière 1987/1988 de l'association nationale de développement agricole, qui constitue l'essentiel du budget de l'ITV. Malgré les assurances données le 6 juillet 1987 par M le ministre de l'agriculture, en réponse à la question écrite n° 10236 parue au Journal officiel, Assemblée nationale, Débats parlementaires, questions, du 13 octobre 1986, la politique de désengagement de l'État va se traduire par la remise en cause du travail mené et des résultats obtenus ces dernières années en matière de recherche agronomique. Le Cetex de Narbonne a notamment été l'un des initiateurs de l'implantation des nouveaux cépages et son rôle dans l'orientation de la viticulture méridionale vers une politique de qualité et de diversification des produits viticoles a été primordial. Il lui demande en conséquence de prendre les mesures nécessaires au maintien du Cetex de Narbonne à un moment décisif pour l'avenir de la viticulture méridionale.

Données clés

Auteur : [M. Barailla Régis](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37271

Rubrique : Vin et viticulture

Ministère interrogé : agriculture

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 février 1988, page 841